

A. Heymans

On n'interpellera pas sur l'aviation : tout danger est donc écarté.

(Les journaux)

L'ŒUVRE

14, Rue Drouot
Téléphone : GUT. 02-71, BERG. 40-81
Après minuit : GUT. 59-89

Directeur :
GUSTAVE TÉRY

ABONNEMENTS
An 18 fr. 6 Mois 9 fr. 3 Mois 4 fr. 50 1 MOIS 1 fr. 50

LE "SOIXANTE ET ONZIÈME" ou l'histoire véridique DE 300 CAMIONS

M. Simyan, au cours d'une interpellation mémorable, a signalé et même stigmatisé quelques-uns des marchés de la guerre. Nous avons appris ce jour-là qu'à des intendants incompetents correspondaient des mercantis redoutables. Désireux de calmer les esprits, le ministre a répondu : « De quoi vous plaignez-vous ? Ces abus sont l'exception. Nous avons, en effet, acheté des chandails à une femme-peintre, du velours coté à un herboriste, des mitrailleuses à un banquier véreux commandeur de la Légion d'honneur, et des pneumatiques inutilisables à un sénateur tombé en enfance. Mais, encore un coup, ces scandales furent restreints. C'est tout juste si, sur cent mille marchés passés par l'Etat, vous en avez relevé soixante-dix trop malpropres. »

Lecteur, voici le soixante et onzième. L'Etat français — en l'espèce M. Millerand, le plus habile homme du pays en l'art d'esquiver les responsabilités — eut besoin, l'an passé, de trois cents camions automobiles.

Qu'aurait-vous fait à sa place ? Vous vous seriez, j'imagine, adressé à des fabricants de camions. M. Millerand jugea plus expédient de faire venir un courtier en autos. Et il lui confia le soin de pourvoir notre armée des trois cents voitures.

Notre homme — c'est le courtier que je veux dire — eût pu prendre un taxi, faire la tournée des constructeurs et leur commander ses camions. Mais c'eût été trop simple, et l'on aurait estimé avec raison en haut lieu qu'il gagnait bien vite sa commission. (Sachez, en effet, que ce bon courtier, patriote jusqu'aux fibres, se proposait de prélever sur l'« affaire » un million cinq cent mille francs. — Ce qu'il a obtenu d'ailleurs. — Mais n'anticipons point.)

Que fit l'honnête intermédiaire ? Il prit le bateau pour Londres et s'en fut trouver en cette ville l'agence anglaise de la maison Fiat, maison italienne, comme chacun sait. Et il lui passa la commande.

Les camions furent taxés à raison de neuf cents livres sterling l'un ; soit, en espèces françaises, vingt deux mille cinq cents francs.

Sur chaque camion, le courtier exigea une prime de deux cents livres, soit cinq mille francs.

Ce qui, pour le convoi des trois cents voitures, nous donne — ou plutôt lui donna — trois cents fois cinq mille francs, soit un million cinq cent mille francs.

Une paille.

Comment ensuite, le courtier susnommé n'ayant pas touché sa commission intégrale, porta l'affaire devant les juges britanniques ; comment, en conclusion des débats, les juges britanniques firent droit à la requête de cet homme de bien et ordonnèrent que l'agence anglaise de la firme italienne eût à payer sur l'heure un reliquat de commission se montant à £ 42.800, soit un million soixante-dix mille francs. — C'est ce qu'il appert de la décision prononcée le 29 octobre 1915 par le Juge du Banc du Roi.

Notre homme (c'est une façon de parler) empoche donc ses quinze cent mille francs et s'en retourne le front haut vers ses foyers et vers d'autres affaires, qui, nous l'espérons tous, n'ont pas été moins fructueuses pour l'Etat.

Et cette histoire d'un ministre, d'un requin, — pardon, d'un courtier, — et de trois cents camions italiens nous suggère les sept réflexions suivantes :

1^o Pour se procurer l'adresse de la maison amie et alliée Fiat, de Turin, qui a une agence à Paris, le gouvernement a sollicité un intermédiaire, lequel est allé à Londres ;

Vous me demandez si réellement il existe à Paris une agence de la maison Fiat ?

Mais oui, puisque, nous assure-t-on, les ordres concernant les camions Jofrys — d'origine américaine, ceux-là — auraient été passés aux constructeurs par l'intermédiaire de l'agence parisienne de la même société Fiat.

Sur ces « agissements » étranges, un peu de lumière ne serait pas inutile. Comme dirait en ses toasts latins le Bulgare Cobourg quand il haranguait son suzerain boche :

« Lux fiat ! »

François Lebon

Les Communiqués

15 heures.

En Artois, à l'ouest de la cote 140, nous avons par une vive contre-attaque repris ce matin une partie des éléments de tranchées occupés hier par les Allemands.

Au sud de la Somme, après un violent bombardement, l'ennemi a attaqué hier nos positions sur un front de plusieurs kilomètres à partir de la boucle de la Somme à Frise et plus au sud.

Dans toute la partie sud, son attaque a complètement échoué. Elle n'a réussi que sur le bord même de la Somme contre le village de Frise adossé à la rivière et qui était tenu par une de nos grand-gardes.

L'attaque ennemie est actuellement enrayée et les premières contre-attaques effectuées nous ont permis de reprendre quelques-unes des tranchées enlevées par les Allemands.

Dans la région de Lihons, l'ennemi a dirigé au cours de la nuit une attaque qui a été immédiatement arrêtée.

Dans la vallée de la Fecht, à l'est de Munster, le tir de notre artillerie lourde a provoqué un incendie dans une usine transformée en un dépôt de munitions ; de nombreuses explosions ont été entendues.

23 heures.

En Artois, à l'ouest de la cote 140, nous avons continué à récupérer successivement les éléments de tranchées enlevés hier par l'ennemi. Au cours de ces actions, nous avons délivré une cinquantaine de soldats français faits prisonniers par les Allemands.

Au sud du chemin de la Folie, l'ennemi a tenté de reprendre les deux entonnoirs reconquis par nous. Son attaque a été repoussée.

Entre Somme et Oise, grande activité des deux artilleries dans la région d'Armancourt. Au sud de Lassigny, nous avons dispersé un convoi de ravitaillement et détruit un observatoire ennemi.

Au nord de l'Aisne, notre artillerie a démoli des observatoires à la cote 108 (sud de Berry-au-Bac) et bouleversé les organisations ennemies du plateau de Vaucourt.

En Lorraine, tir efficace de notre artillerie sur les ouvrages adverses entre Nomény et Eply.

ARMÉE D'ORIENT

Dans la journée du 28, un groupe de quatre avions français a lancé de nombreux projectiles sur les cantonnements ennemis de Pazarli au nord du lac Doiran.

POURQUOI DÉCOURAGER les meilleures volontés ?

On se plaint avec raison que la main-d'œuvre soit rare et difficile. Mais sait-on la chercher où elle est, et l'utiliser quand elle s'offre ?

Voilà ce petit exemple :

Il existe, à Essonnes, un moulin monté il y a cinq ans sur la rivière l'Essonne, avec les derniers perfectionnements. Ce moulin reçoit une force hydraulique variant de 80 à 100 chevaux ; il peut moudre journellement 150 quintaux de farine. Quatre hommes entendus suffisent à son exploitation.

La propriétaire dudit moulin, Mme H..., a offert à deux reprises son moulin à l'Etat, qui a refusé en déclarant ce moulin « sans intérêt, parce qu'il n'est point mû par la vapeur ».

Au prix où est le charbon, cette fin de non-recevoir est d'une savoureuse ironie.

Ajoutons ceci : Mme H..., qui a eu dix-huit enfants, dont neuf sont encore vivants, a trois fils mobilisés. L'aîné, qui a lui-même trois enfants, a été affecté, quinze mois durant, à un moulin de Lyon et, depuis deux mois, il a été envoyé dans un centre de ravitaillement, non loin du front.

Ne serait-il pas intéressant : 1^o d'utiliser le moulin d'Essonnes ; 2^o d'en confier l'exploitation à cette famille même, qui offre ses bras et son savoir ?

Les Zeppelins sur Paris

Il était dix heures, quand l'alarme fut donnée. Par le procédé habituel que nous connaissons déjà, nous fûmes avertis qu'il y avait du danger à rester dehors et qu'il convenait de fermer ses rideaux plus hermétiquement que jamais.

Les automobiles des pompiers parcouraient les rues, animées comme elles le sont tous les soirs. Les sapeurs claironnaient la garde à vous que les trompes soulignaient de leurs appels. Les gens qui n'étaient pas chez eux ne manqueraient point d'apprendre de quoi il s'agissait. Ceux qui ont la chance d'habiter dans les grandes artères et d'avoir des fenêtres sur la rue en furent également informés. Mais les autres l'apprendront ce matin en ouvrant leur journal ou par leur concierge. Ce sera un peu tard, pour descendre à la cave. Et il faudrait peut-être trouver autre chose qui fasse un peu plus de bruit et ressemble un peu moins aux trompes d'automobiles de course ou de tourisme.

Il est évident que les Parisiens ne suivent pas très fidèlement les recommandations qui leur ont été faites. Après le premier moment d'émoi qui fit rentrer hâtivement les plus prudents, les imprudents qui paraissent être la majorité tinrent avant tout à satisfaire leur curiosité. Curiosité dangereuse...

Comme les gardiens de la paix couraient d'un réverbère à l'autre avec leurs éteignoirs, des détonations se succédaient. Il était dix heures et sept minutes. On en compta trois tout d'abord, dont deux à quelques secondes d'intervalle. Plusieurs autres se suivirent. Bien des personnes eurent connaissance de l'arrivée des aéronefs ennemis par le bruit des explosions. Sur les boulevards et dans bien des quartiers, les pompiers n'étaient pas encore passés.

Cependant, la banlieue avait été plus favorisée. A Neuilly, par exemple, le signal avait été donné à dix heures moins vingt. Une demi-heure avant Paris.

Les projecteurs éclairaient le ciel que nos avions parcouraient et on n'apercevait aucun aéronef. On ne savait rien exactement. S'agissait-il de zeppelins ou de taubes ?

On sut cependant que les zeppelins étaient au moins au nombre de deux, escortés d'avions, croit-on.

Le passage de l'un d'eux avait été signalé à La Ferté-Milon. Avant même, à Amiens, le même ou un autre aurait laissé tomber quelques bombes sur la ville. Enfin, on retrouva la trace d'un dirigeable allemand aux environs de Paris.

Le préfet de police s'était transporté

sur les lieux des accidents provoqués par la chute des engins, en compagnie du colonel Cordier, des sapeurs-pompiers, et de M. Kling directeur du Laboratoire municipal, et de M. Paoli, secrétaire général de la Préfecture.

Pendant ce temps, M. René Besnard et le colonel Mayer gagnaient immédiatement le centre du Bourget.

Les dégâts causés sont sérieux. Ils ne sont, malheureusement, pas que matériels. Aux quelques maisons écroulées ou ébréchées, il faut ajouter les victimes. Leur nombre ne serait pas loin d'atteindre la cinquantaine. Il y aurait une quinzaine de morts et le double de blessés plus ou moins grièvement atteints.

Les onze bombes sont tombées aux endroits suivants :

Sur un immeuble qui s'est écroulé. Il y a eu deux victimes.

Deux bombes ont démolé deux maisons de six et cinq étages. On compte à cet endroit plus de quinze victimes.

A un autre endroit, il y a eu six morts, sans compter les blessés. Les décès se dénombrent ainsi : trois femmes, deux enfants, un homme.

Près d'une station de métro, une bombe a fait explosion ; ses débris ont atteint une dizaine de personnes qui se trouvaient dans la rue et dans les maisons environnantes.

D'autre part, la voûte du métro a été crevée, provoquant un éboulement dans le souterrain.

Ailleurs, la bombe a fait une excavation mais pas de victimes.

Trois autres bombes sont tombées sans causer de dégâts.

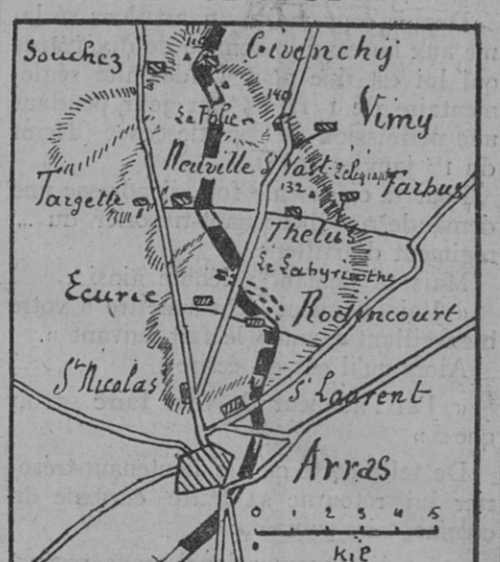
Les zeppelins volaient à une grande hauteur, hors d'atteinte du tir précis des canons. Ce sont des avions qui leur ont donné la chasse. On entendait le crépitement des mitrailleuses quand les dirigeables s'éloignaient de Paris. En passant au-dessus de la banlieue, ils se détestèrent des quelques engins qu'ils possédaient encore. La plupart tombèrent dans les champs. Seul un incendie éclata dans un grenier, provoqué sans doute par une fusée.

C'est seulement à une heure vingt du matin, quand tout danger était écarté, que les pompiers sonnèrent la breloque pour annoncer aux Parisiens tenus éveillés qu'ils pouvaient s'endormir.

Il tenait encore pour maxime qu'un
habile capitaine peut bien être vaincu,
mais qu'il ne lui est jamais permis
d'être surpris.

BOSSUET.

LES ATTAQUES ALLEMANDES EN ARTOIS



Les 23 et 24 janvier, on se le rappelle, les Allemands ont attaqué, sur un front de 1.500 mètres, la partie de nos tranchées qui s'étend entre la sortie est de Neuville-Saint-Vaast et le Labyrinthe. Le Labyrinthe est ce dédale de retranchements que nos ennemis ont élevés en face d'Ecurie et de Rocquincourt. Nous leur avons enlevé, antérieurement, la partie qui est à l'ouest de la route d'Arras à Lens ; ils ont conservé celle qui est à l'est.

L'occupation de quelques bouts de tranchées et de quelques bords d'entonnoirs, tel est, pour nos adversaires, le bilan de ces deux journées.

En même temps, des tentatives infructueuses ont eu lieu contre le front belge, entre Nieupoort et Ypres.

On ne pouvait préjuger, dès ce moment, si ces opérations se développeraient. On aurait même cru le contraire, la lutte s'étant circonscrite, les 25, 26 et

27 janvier, autour d'entonnoirs où on se battait à coups de grenades, le plus souvent au détriment de notre adversaire.

Or, le 28, la bataille a repris violemment et, cette fois, non plus sur un front de 1.500 mètres, mais sur un front de 10 kilomètres.

A notre avis, quatre divisions au moins ont dû être engagées : la première contre notre ligne de tranchées au sud de Givenchy, entre les cotes 149 et 140 ; la deuxième contre celles qui sont à l'est de Neuville-Saint-Vaast. La troisième a marché sur Rocquincourt et la quatrième sur Saint-Nicolas et Saint-Laurent.

La première, seule, a fait une brèche sans importance dans notre ligne avancée. Les autres ont échoué.

Ajoutons qu'une très violente canonnade, entreprise, au nord du front d'attaque, contre les lignes anglaises, de La Bassée à Loos, et une autre contre nos défenses au sud d'Arras avaient pour but de retenir notre attention aux deux ailes, de manière à empêcher les réserves des secteurs voisins de se porter au secours des secteurs attaqués.

Le communiqué nous assure que l'ennemi a subi de fortes pertes. C'est vraisemblable. L'événement prouve encore une fois que des attaques pareilles coûtent plus qu'elles ne valent.

On se demandera pourquoi l'ennemi — cependant averti — n'y renonce pas. Serait-ce parce qu'un succès, même sanglant, même éphémère, est nécessaire pour relever un moral défaillant dans l'armée et dans la nation ? Ce n'est point certain, mais c'est possible. Car, quelle autre raison chercher ? Les conséquences stratégiques d'une offensive, même très heureuse, au nord d'Arras, ne s'aperçoivent pas. A moins qu'il ne s'agisse d'une diversion destinée à masquer quelque vaste projet.

Nous ne nous laisserons pas prendre au piège.

Général Verraux

Vers l'état parfait

Les lecteurs de l'Œuvre doivent savoir que la censure coupe mes articles chaque fois, ou presque chaque fois, que j'essaie de traiter une directive de politique étrangère. Loin de m'en attrister, je les convie à s'en réjouir.

Car, raisonnons. Si je contrarie la politique du Quai d'Orsay, c'est donc que le Quai d'Orsay a une politique ! Beaucoup de bons esprits en doutaient. Nous nous trompons. Patients, modestes, silencieux — ô combien ! — nos diplomates ourdisent la toile d'araignée dans laquelle ils comptent capter l'Europe. Toile fragile, puisque le moindre vol d'un papillon de journaliste la mettrait, paraît-il, en danger ! Elle nous prouve sa présence par les chasse-mouches que des flabellifères respectueux agitent autour d'elle.

Les dieux soient loués ! nous avons donc une politique étrangère !

Absurde ? Vous ne me le ferez pas dire. Je sais seulement que mes idées n'ont pas souvent le bonheur de concorder avec elle. Le contraire vaudrait mieux, sans doute, et pour elle, et pour ma prose. Mais c'est déjà si beau, si inespéré d'apprendre que nous suivons un plan, quel qu'il soit, après l'épouvante ou nous étions de n'avoir pas de plan du tout !

Et quel est ce fameux plan ? Ah ! ceci est un mystère !

La politique anglaise est claire. La politique russe est limpide. Même celle de l'Italie n'est pas si difficile à percer qu'on veut bien le dire. Quant à la politique boche, elle parle assez haut ! Seul jusqu'ici notre Quai d'Orsay apparaissait aux astronomes comme un astre faiblement voilé d'une brume éternelle.

Mais Leverrier déterminait la planète Uranus par le calcul de ses attractions et de ses répulsions, avant de la découvrir au télescope. De même la Censure, par le calcul des sympathies qu'elle nous permet ou nous défend, finira par nous aider à déterminer l'orientation de notre Quai d'Orsay dans le système solaire européen.

J'ai été censuré quand j'ai émis telle idée à propos de l'Angleterre, de l'Italie, de la Russie, de la Hollande, et hier de l'Autriche. Bon. Me voilà fixé. Encore un peu de temps, et vous verrez qu'on ne me censurera plus jamais. Je n'en penserais pas moins, mais je ne le dirai plus.

Peut-être même, la pensée qui ne s'exprime pas finissant par s'atrophier, arriverons-nous tous bientôt à cet état parfait du bon citoyen vivant sous une censure idéale, qui est de ne plus penser du tout. A ce moment-là, ô bonheur ! ô ivresse ! la France culbutera dans le fossé, mais le sourire aux lèvres et les yeux au ciel, ce qui est important !

Maurice de Waleffe

A quoi sert une campagne de Presse ?

Marquons les points. Au début du mois de décembre 1915, un industriel français se présentait à l'Œuvre et nous contait qu'un sujet prussien, nommé Falk, dont les biens avaient été mis sous séquestre, continuait, grâce à la complicité du président du conseil d'administration de la société de platinographe, grâce à la complicité de son séquestre lui-même, à toucher ses revenus et à mener, de l'étranger, la société dont il était l'administrateur-délégué. Bien mieux, Falk prétendait, avec l'aide de ses complices, « assainir » son affaire, c'est-à-dire en évincer tous les Français gênés. Il entendait, après la guerre, régner en maître sur la « platinographe ».

Nous priâmes notre visiteur de nous fournir toutes les pièces et documents nécessaires. — Il exagère, pensions-nous. — Nous nous trompions. — Quelques jours plus tard, en effet, il nous prouvait que le Prussien donnait de Suisse, par télégramme, ses ordres à son séquestre français et que, suivant ses instructions, le dit séquestre avait remis les pouvoirs de Falk à son ami le président du conseil d'administration, afin de permettre à ce complice de voter

au lieu et place du Prussien à l'assemblée générale prochaine ! L'administrateur qui venait nous demander notre aide dans la campagne qu'il menait pour sauver une affaire française, avait bien adressé au président Monier une plainte motivée contre les agissements anti-français du séquestre. Mais, comme il fallait s'y attendre, cette plainte n'avait eu aucune suite. Une plainte en règle envoyée au garde des sceaux semblait, elle aussi, devoir être inutile.

Convaincus de l'importance extrême et générale que présentait cette affaire, nous décidâmes d'agir. Dès le 13 décembre, nous commençâmes notre campagne contre « la duperie des séquestres » en général et les tentatives d'« embochage » auxquelles se livraient certains administrateurs de la société « La Platinogravure » en particulier.

Notre article du 13 décembre était un avertissement. « Si l'on ne met pas un terme à cet intolérable scandale, disions-nous, l'Œuvre publiera sans ménagements tous les noms. » Mais nos ennemis se croyaient assez forts pour continuer leurs petits trafics, malgré la plainte au président Monier, malgré la plainte au garde des sceaux, malgré une plainte au procureur de la République, malgré une plainte au ministre de la guerre contre le président de la société qui faisait passer à Falk tout l'argent qu'il pouvait ; ces messieurs savaient l'indifférence nonchalante de nos administrations et les raisons qu'avaient tels fonctionnaires de ne pas faire de zèle. Le 17 décembre, Falk votait encore à l'assemblée générale de ce jour au mépris de toutes les lois et règlements, mais par la volonté de son dévoué séquestre.

N'ayant pu, aux deux assemblées générales de novembre et décembre, mettre la main sur l'affaire, les Allemands et leurs complices cherchèrent à la dissoudre pour en faire passer l'actif à un liquidateur avec lequel ils se seraient entendus. Afin de permettre à Falk de réaliser ses projets, une assemblée nouvelle fut clandestinement organisée pour le 27 décembre. Une discrète insertion faite dans la Gazette du Palais convoquait les actionnaires au bout de la semaine, dans un local autre que le siège social. Nos ennemis comptaient tuer, dans le silence, l'affaire française pour la confisquer ensuite à leur profit.

Mais, le matin même de l'assemblée, chaque actionnaire recevait l'Œuvre du 27 décembre qui lui signalait le danger. Toutes les manœuvres frauduleuses tendant à la dissolution de la société prospère y étaient dévoilées et nous ajoutions : « Dans cette affaire, comme dans presque toutes celles où des biens allemands sont sous séquestre, nos ennemis parviennent à dicter leur volonté en France, à des Français ; leurs séquestres délèguent leurs pouvoirs à des hommes de paille ou viennent en personne les représenter aux assemblées. L'institution des séquestres, saluée d'abord avec enthousiasme, n'aboutit qu'à protéger chez nous des intérêts austro-allemands.

« Il est temps que le scandale cesse. Dans bien des usines où l'Allemagne a des intérêts, les ouvriers avertis s'indignent de travailler pour accroître le capital de leurs ennemis. « Est-ce pour « laisser les Allemands rentrer en France, disent-ils, que nos frères, nos « fils, nos pères se font tuer ? Nous ne « pouvons accepter que notre travail, « nos peines, servent à accroître la fortune de nos ennemis pendant la « guerre. »

Un premier résultat de notre campagne, résultat particulier celui-là, fut de sauver la société française. Les actionnaires se refusèrent à sanctionner la dissolution qu'on leur demandait ; pas un des individus que nous avions désignés par leur nom n'osa élever la moindre protestation. Falk et consorts avaient perdu la partie.

Second résultat : dès le 23 décembre, M. Joseph Denais, député, demandait à M. le ministre de la justice « comment, en vertu de quelles institutions, les séquestres — des biens austro-allemands s'arrogeaient la mission de représenter « leurs clients » aux assemblées d'actionnaires, d'y voter en leur nom et de transmettre à des tiers les voix dont ils disposent, comme s'ils étaient non des mandataires de justice, mais les mandataires des citoyens ennemis auxquels il est interdit de faire quelque acte de commerce que ce soit et qui se trouveraient conférer plus de droits qu'ils n'en auraient eux-mêmes ».

Ainsi était officiellement posée la question générale.

Le 21 janvier, le Journal Officiel publiait à cette question précise une réponse que d'aucuns prétendent être une plaisanterie de mauvais goût ; nos lecteurs l'ont trouvée dans notre numéro du 25. Mais un débat s'éleva à la Chambre, un prochain jour, qui forcera le garde des sceaux à se départir de son élégante indifférence.

On voit donc à quel sert une campagne de presse et quel double avantage elle apporte. Sans la presse, la Société anonyme « la Platinogravure », fut probablement tombée en des mains allemandes ; les plaintes innombrables, les divers appels à la Justice, à l'Admi-

nistration du pays, les plaintes au président Monier, au garde des sceaux, au procureur de la République, au ministre de la guerre, eussent tout juste fait l'effet de bulles de savons. « Pas d'histoires ! Pas d'affaires ! », c'est le mot d'ordre en temps de guerre, comme en temps de paix. La presse libre est le contrepoison de la bureaucratie inerte et veule. Les industriels français s'en rendent compte.

André Faure

L'UTILISATION des Automobiles militaires

Toutes celles qui ont été maintenues en service sont indispensables, c'est entendu. Quand une auto file sur la route ou risque d'écraser les piétons dans les rues, c'est qu'elle concourt à l'accomplissement d'une mission militaire ou tout au moins officielle, comme lorsqu'elle attend des journées entières devant le domicile d'un fonctionnaire ou d'un officier. De l'utilité de ces déplacements personne ne doute. Cependant, l'avis suivant, que nous avons relevé au poste des automobiles de la gare de Noisy-le-Sec, à côté des bureaux des Messageries, pourrait faire croire que, tout de même, on exagère quelque peu à l'arrière, comme à l'avant :

PREMIER SERVICE
 Matin :
 11 heures. — 1 auto : place de la Gare à 11 heures 10 (s'assurer à 11 h. 30 si l'officier est parti).
 12 heures. — 1 auto : place de la Mairie à 12 heures 15 (départ de la gare à 12 h. 10, à vide si nécessaire. S'assurer à la popote à 12 h. 20 si l'officier n'est pas parti à pied).
 Soir :
 18 heures. — 1 auto : place de la Gare à 18 heures 25. (S'assurer à 18 h. 35 si l'officier est parti).
 19 heures. — 1 auto : place de la Mairie à 19 h. 30. (Départ de la gare à 19 h. 25, à vide si nécessaire. S'assurer à la popote si l'officier n'est pas parti à pied).

DEUXIÈME SERVICE
 Matin :
 2 autos : place de la Gare à 12 h. 05. (S'assurer à 12 h. 25 si tous les officiers sont partis).
 2 autos : place de la Mairie à 13 h. 05.
 Soir :
 2 autos : place de la Gare à 19 h. 20. (S'assurer à 19 h. 40 si tous les officiers sont partis).
 2 autos : place de la Mairie à 20 h. 10.

Ajoutons simplement qu'il y a, pour assurer cet important service, quatre grosses voitures et que deux motocyclistes sont chargés d'assurer la liaison avec elles. Il s'agit seulement de la popote de MM. les officiers de la gare régulatrice et le « Trésor et Postes » monopolise de son côté un nombre double d'automobiles dont l'utilité ne se trouve pas moins... ou plus justifiée.

Mesures concernant les étrangers dans la zone des armées

Par arrêté du 1^{er} janvier 1916, le général commandant en chef les armées françaises a décidé que les étrangers ne pourront plus pénétrer dans la zone des armées ou en sortir, y circuler, y séjourner ou y changer de résidence, s'ils ne sont munis d'un carnet d'identité photographique délivré exclusivement par l'autorité militaire.

Désormais, l'autorité militaire aura seule qualité pour accorder dans la zone des armées ou pour cette zone des permis de séjour ou des sauf-conduits aux étrangers.

En conséquence, à dater du 10 février 1916, tout étranger, sans distinction de nationalité, qui voudra se rendre dans la zone des armées, y séjourner ou s'y déplacer, devra adresser une demande motivée au commissaire de police, ou, à défaut, au maire de sa résidence, qui lui fourniront tous les renseignements utiles pour l'établissement de sa demande.

Le demandeur joindra à sa demande : 1^o deux exemplaires de sa photographie (4 cent. sur 4), vue de face et d'exécution récente ; 2^o toutes pièces justificatives et d'identité à l'appui (obligatoirement : copie, certifiée par le commissaire de police ou le maire, de son récépissé de déclaration de résidence ou de l'extrait du registre d'immatriculation. Pour les réfugiés belges, ces pièces pourront, s'il y a lieu, être remplacées par la copie certifiée de leur permis de séjour).

Les étrangers qui, à la date du 1^{er} décembre 1915, étaient en résidence régulièrement autorisée dans la zone des armées, recevront directement leur carnet. Toutefois, s'ils ont à se déplacer avant qu'ils en aient reçu délivrance, ils devront faire une demande comme il vient d'être dit.

Toute infraction à ces prescriptions entraînera de graves mesures à l'égard de l'étranger qui l'aura commise.

Nota. — Les délais nécessaires à l'autorité militaire pour donner satisfaction aux demandes de carnet, de permis de séjour, de sauf-conduit, etc., pouvant être d'au moins huit jours, les demandeurs devront en tenir compte pour fixer la date de leur déplacement.

Il ne sera pas donné suite aux demandes incomplètes ou présentées autrement qu'il est indiqué.

A LA MÉMOIRE DE PAUL DÉROULÈDE

La Ligue des Patriotes ira, aujourd'hui dimanche, à la Celle-Saint-Cloud déposer une couronne et des fleurs sur le tombeau de son fondateur, Paul Déroulède.

Elle prie tous ses camarades ligueurs et les patriotes qui voudront bien se joindre à elle de se trouver au rendez-vous qui est fixé salle des Pas-Perdus (gare Saint-Lazare), à 13 heures 30 précises ; départ à 13 heures 40, seul train.

Un autre, un service religieux sera célébré, en l'église Saint-Augustin, demain lundi, à 10 heures.

Hors d'Œuvre

« Français nouveau »

C'est le plus beau bateau qu'on nous ait monté depuis le commencement de la guerre.

Voici le fait incroyable qu'affirme un de nos confrères :

Un contribuable, étant entré dans le bureau central des postes d'une de nos grandes villes françaises, s'approcha du guichet pour demander un renseignement. L'employé, naturellement, répondit : « Je ne sais pas » ; puis, l'autre ayant insisté : « Je vous dis que je ne sais pas ; laissez-moi tranquille, je ne vous demandé rien, moi. »

Sur quoi, le « Français nouveau », escaladant la planche d'appui et s'accrochant au grillage, aurait hurlé :

— Ah ! vous ne savez pas ?... D'abord, je vous prie de ne pas vous faire les ongles en me répondant. Et puis, si vous ne savez pas, allez demander à votre chef. Si votre chef ne sait pas, qu'il aille demander à ses chefs... Nous en avons assez d'être les domestiques de ceux qui sont payés pour nous servir... Vous verrez que ça changera après la guerre.

Nous pouvons hardiment démentir cette information. Le « Français nouveau » qui se serait livré à une semblable manifestation aurait été lynché par une foule indignée, ou conduit par la police à l'infirmerie spéciale du Dépôt.

Mais il n'y a pas de « Français nouveau » ; il y a l'ancien Français, qui a toujours le respect du guichet, et qui se soulèvera contre un souverain, contre un gouvernement, jamais contre les bureaux.

La guerre ne changera rien.

Les vainqueurs de la Bastille furent des moutons sous la houlette de l'administration révolutionnaire. Ceux qui domptèrent l'Europe à la suite de Napoléon endurèrent patiemment la bureaucratie impériale, la bureaucratie royale, la bureaucratie républicaine (toujours la même, en somme).

Et voyez, aujourd'hui, la foule patiente qui, pendant des heures, attend, sous la pluie, à la porte des théâtres, à la porte du percepteur, partout où elle a l'occasion de porter son argent, partout où il y a le guichet sacré.

Le Père Lacordaire disait ceci, dans un de ses sermons : « La France périra, faute de respect ».

Je crois plutôt que, si elle devait périr, ce serait par excès de respect.

ZETTE

Ce qu'il faut lire avec méfiance

Que « la langue allemande est si obscure que, pour l'éclaircir, les Teutons sont obligés d'emprunter une foule de mots français ».

Que « la capitulation du Monténégro fut signée, le 24 janvier, par deux officiers qui n'étaient investis d'aucun pouvoir ». (Dépêche de Rome, 28 janvier.)

Qu'« à Constantinople, on se bat devant les fours à pain », et que « des femmes furent tuées ». (Lettre de Constantinople, décembre, à un de nos grands confrères.)

Qu'« un haut fonctionnaire turc a dit : « Si on jetait ce soir les Allemands dans le Bosphore, tout le monde crierait : Vive la France ! » (Id.)

Que « si les Alliés avaient persisté une heure, quelques minutes peut-être, de plus à bombarder les Dardanelles, l'empire s'écroulait ». (Id.)

Qu'« une grande inquiétude règne à la Cour de Vienne, en raison de l'extraordinaire dépression mentale du vieux monarque ». (Dépêche de Copenhague à l'Exchange Telegraph, 28 janvier.)

La forme réglementaire

Depuis sept mois, un artilleur réclame aux bureaux la somme de dix francs qui lui est due pour l'indemnité réglementaire de 1 fr. 05 par jour pendant une permission de convalescence (décret du 1^{er} janvier 1915).

Pour la cinquième fois, il adresse une demande au lieutenant-trésorier du... régiment d'artillerie.

Mais sa demande débute ainsi : « J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillant examen le fait suivant ».

Alors qu'il eût dû écrire : « J'ai l'honneur de vous faire savoir que... »

De telle sorte que le lieutenant-trésorier lui retourne sa lettre enrichie du commentaire suivant :

« Le lieutenant-colonel nous renverrait cette lettre, qu'il faut refaire sous la forme réglementaire (Service intérieur, Lebl. 4) en l'adressant par voie hiérarchique au lieutenant-colonel. »

A Paris aussi

Point n'est besoin de faire le voyage de Rouen pour acheter des fragments de vitraux provenant de la cathédrale de Reims. Il suffit d'aller rue Tronchet, en plein centre de Paris. Là se trouve une élégante papeterie qui a placé dans sa montre, bien en vue, un écriteau offrant aux passants des « vitraux de la cathédrale de Reims » et des bagues ornées de fragments de ces vitraux.

Vous voyez que ce commerçant ne se cache pas. L'amateur trouvera dans la même boutique une série de cartes où les infir-

mères et les dames de la Croix-Rouge sont caricaturées de la façon la plus inconvenante. Cette collection, qui dénote chez le boutiquier un patriotisme du meilleur aloi, occupe une place d'honneur dans la vitrine.

Fâcheuse publicité

C'est une simple affiche qu'on voit un peu partout sur les murs de Paris. Au premier plan, une gigolette ébouriffée, les mains dans le classique petit tablier. Dans un coin, deux jeunes voyous sont occupés à s'entregorger. Au-dessous, ce titre prometteur :

MA GOSSE

La chose se joue dans un music-hall parisien, et c'est une artiste connue dans les deux mondes qui tient le principal rôle.

Les neutres nous observent, les indésirables correspondants de journaux plus ou moins boches nous épient. Est-ce le moment de donner aux uns et aux autres une idée aussi fâcheuse et aussi fautive de nos goûts et de nos plaisirs ?

Est-ce le moment de s'intéresser à un combat d'apaches quand tant d'honnêtes gens se battent à 80 kilomètres au nord du boulevard de la Chapelle ?

Un discours d'occasion

On se rappelle le fameux manifeste : « A mes peuples », lancé par l'empereur d'Autriche au début de la guerre, en août 1914.

Dans son livre, La Monarchie des Habsbourg, M. Wickham Steed, directeur de la politique étrangère du Times, relève ce fait curieux que ledit manifeste n'est que la reproduction, mot pour mot, d'un autre manifeste : A mes peuples, lancé par François-Joseph en 1859. On a tout simplement remplacé le mot « Piémontais » par le mot « Serbes ».

Nous ne savons pas quand François-Joseph se décidera à trépasser. Mais ce qui est certain, c'est qu'il ne mourra pas d'une méningite.

Les marchandises boches importées légalement

M. Clémentel, ministre du commerce, a reçu, hier soir à six heures, une délégation des présidents des chambres syndicales parisiennes. Elle lui a été présentée par M. Barbier, sénateur de la Seine, qui a protesté auprès de lui contre l'application du paragraphe de la loi du 18 août 1915 qui permet d'autoriser l'entrée en France de produits austro-allemands.

Grâce à l'esprit de ce paragraphe, des objets de céramique, verrerie, porcelaine, bijouterie, bronze, horlogerie, etc., sont introduits en France journellement.

C'est contre cet abus que M. Barbier s'est véhémentement élevé. Il a prié M. Clémentel de vouloir bien répondre à trois questions que les présidents des Chambres syndicales le priaient de lui poser.

La première de ces questions était ainsi conçue : « Ne pas autoriser la livraison des marchandises ennemies sans enquête près des Chambres syndicales. »

Le ministre répondit qu'il approuvait pleinement la demande et qu'il ne serait pas passé outre à l'avis fourni par les Chambres syndicales.

Deuxième question : « Pour se mettre à l'abri des fraudes, les syndicaux demandent que l'on fasse procéder à l'établissement d'un second certificat d'origine, plus complet que celui qui est exigé actuellement des importateurs et est notoirement insuffisant. »

Le ministre se rangea à l'avis des présidents et promit qu'un nouveau certificat serait étudié.

La troisième question visait le sort réservé à toutes les marchandises saisies et séquestrées.

Le ministre affirma que les marchandises saisissables saisies en douane seraient immédiatement distribuées à l'armée ; celles provenant de séquestre, de quelque nature qu'elles soient, seront détruites à titre d'exemple.

Ces réponses donnant pleine satisfaction aux représentants des syndicaux, ils se retirèrent en remerciant le ministre, qui leur donna l'assurance que ces dispositions auraient un effet immédiat.

AU PARLEMENT

Interpellation de M. Boret

M. Victor Boret, député de la Vienne, a informé hier le président du Conseil qu'il avait l'intention d'interpeller le sous-secrétaire d'Etat à l'Intendance sur la distribution des vivres et du fourrage dans la zone des armées.

La Chambre fixera mardi la date de la discussion de cette interpellation.

La mise en culture des terres abandonnées

M. Méline a déposé à la Chambre un projet de loi sur la mise en culture des terres abandonnées et sur l'organisation du travail agricole pendant la guerre.

Ce projet donne aux maires le droit de réquisitionner les terres non cultivées et de les livrer, pour être cultivées, à un comité cantonal qui sera constitué par la loi.

Le maire aura le droit de réquisitionner tous les instruments nécessaires pour ces travaux.

L'ŒUVRE
 DIT CE QUE PENSE TOUT LE MONDE HAUT BAS

L'offensive austro-bulgare EN ALBANIE

Quoi qu'il en soit de la véracité des nouvelles de Vienne sur la docilité des Monténégrins à se laisser désarmer, le fait n'en reste pas moins acquis. A part quelques coins de montagne où des bandes de partisans s'obstinent à une résistance inutile, le Monténégro tout entier et le Nord de l'Albanie sont aux mains des Autrichiens et des troupes bulgares qui les appuient.

Les débris des armées monténégrines et les contingents serbes se sont embarqués pour Corfou et l'Italie ou bien reculent péniblement vers Durazzo, — après une dernière lutte vers Podgoritz, qui a permis aux milliers de femmes et d'enfants fuyant devant les envahisseurs de se mettre en sûreté.

Les Autrichiens avancent à leur suite vers Durazzo, dont leurs avant-gardes doivent guère être actuellement à plus d'une trentaine de kilomètres. De leur côté, les Bulgares, venant de Prizrend et de Dibra, où ils ont été rejoints par des brigades autrichiennes, ne sont plus qu'à une faible distance de Tirana. Durazzo se trouve ainsi complètement encerclé.

Plus au sud, arrivant de la région de Manastir, les Bulgares ont dépassé Elbasan, où la résistance momentanément heureuse des troupes d'Essad pacha n'a pu que ralentir leurs progrès sans parvenir à les arrêter.

Autrichiens et Bulgares disposent, autant qu'il est possible de le savoir, de 80.000 hommes environ, munis d'une artillerie nombreuse. Ils vont trouver devant eux, pour défendre le front du triangle Durazzo-Tirana-Elbasan, 30 à 40.000 Serbo-Monténégrins, une diadme de mille d'Albanais placés sous les ordres d'Essad pacha et les contingents débarqués par l'Italie. Les effectifs réels de ces contingents, leur puissance en artillerie et en munitions constituent la seule inconnue du problème.

Il est hors de doute que les Austro-Bulgares vont faire un effort considérable pour enlever Durazzo et ses défenses, et qu'ils disposent de moyens sérieux. Durazzo est levée, l'Albanie tout entière est aux mains des Germaniques et de leurs alliés, et les sous-marins austro-allemands auront des bases de ravitaillement si sûres et si nombreuses tout le long de l'Adriatique, jusqu'au canal d'Otrante, qu'ils pourront rendre extrêmement périlleuse la navigation, non seulement dans l'Adriatique, mais dans la mer Ionienne et dans l'Égée.

Là est le premier danger, celui qui frappe tout de suite la pensée du public. Ce n'est pas le plus grand.

Tant que Durazzo et Valona demeureront nôtres, il nous sera toujours possible d'y débarquer l'armée serbe reconstituée et renforcée de contingents alliés et d'attaquer, revers les Germano-Bulgares en Macédoine, Durazzo et Valona tombées, la présence à Corfou des troupes serbes devient inutile, pour me servir d'un euphémisme. Et du même coup toutes les forces austro-bulgares deviennent, moins quelques résiduels d'occupation, disponibles pour d'autres entreprises dans les Balkans.

Le plan allemand dans la péninsule se développe avec l'implacable logique que je n'ai cessé de signaler. Après l'Albanie, nous aurons l'offensive contre Salonique, que nos adversaires veulent d'une envahissante telle que l'hostilité de l'armée grecque, espèrent-ils, s'évanouira devant le danger. Si Salonique tombait, nous verrions la Roumanie mise en demeure de choisir entre une coopération avec les Empires centraux et leur hostilité déclarée.

Les Roumains le savent bien, qui préparent leurs préparatifs militaires, qui accumulent le plus gros stock d'or possible, qui importent du charbon russe par milliers de tonnes et gardent mobilisés des centaines de mille hommes dont l'agriculture, l'industrie, le commerce roumains auraient besoin.

Mais il ne suffit pas de les admirer et de les approuver. Il faut les aider à parer le péril de demain. Il n'y a qu'une manière de le faire : nous renvoyer toujours plus à Salonique en hommes, en artillerie, en approvisionnement de toutes sortes, et, par les moyens appropriés, la chute de Durazzo et de Valona. Il y a de bonnes raisons de croire que l'Italie fera, de ce côté-là, tout ce qu'on est en droit d'attendre d'elle, et qu'Autrichiens et Bulgares auront la tâche plus dure qu'ils ne paraissent attendre.

Henri Pozzi

M. Malvy chez les réfugiés

Au séminaire Saint-Sulpice

Le ministre de l'Intérieur a rendu visite hier après-midi, aux réfugiés installés à l'ancien séminaire Saint-Sulpice.

M. Malvy a été reçu par le Comité qui dirige cette organisation dont le fonctionnement, depuis le début de la guerre, a permis de recueillir des milliers de réfugiés, et à actuellement encore 1.500 personnes qui, dans ces vastes bâtiments, sont logés et nourries, 1.500 évacués dont les souffrances ont été dites, hier, à M. Malvy.

Le ministre de l'Intérieur s'est enquis près de plusieurs de leur situation et a pris un vif intérêt aux renseignements qui lui ont été fournis.

Ce fut pour tous ces pauvres gens, égarés de chez eux, séparés pour la plupart des êtres qui leur sont chers, anxieux de ce que doit être leur foyer, un moment de confort que cette visite officielle. Ils ont d'ailleurs, témoigné de leur satisfaction.

Pour améliorer le repas d'aujourd'hui et demain, M. Malvy a donné cinq cents francs.

Et ce qui ne manquera pas d'être particulièrement apprécié par les réfugiés, c'est l'annonce que l'allocation journalière, jusqu'ici, ne leur était pas donnée, leur sera dorénavant distribuée régulièrement.

"L'Œuvre" Économique

LES BOCHES chez les neutres

Les auxiliaires
venus de l'étranger !

Non ! les Français ne prendront pas, en ce moment, dans les pays neutres la place commerciale ou industrielle des Allemands. Au contraire, le peu d'influence que nous possédions dans le Sud-Amérique, en Espagne et en Asie, les Allemands sont en train de nous l'enlever et c'est nous qui favorisons leur victoire.

Il ne faut pas dire que les Allemands domiciliés à l'étranger n'ont pas pu rejoindre leur pays parce que nous avons su les empêcher par nos vaisseaux, maîtres de la mer. C'est là une sottise que nous répétons depuis dix-sept mois sans en avoir vérifié le bien-fondé. Non seulement les Allemands domiciliés dans les pays belligérants, d'après un plan depuis longtemps concerté, devaient se trouver en sursis, mais encore l'Allemagne a réussi à envoyer par la Hollande et les Etats-Unis de nouveaux nationaux en Argentine, au Brésil et au Chili.

Dans l'Amérique du Sud

Malgré la mission Baudin, au Brésil, notre influence a baissé. En Argentine, la *Nacion*, jadis nettement et même violemment francophile, se contente aujourd'hui d'une neutralité sans passion. Un collège allemand nouveau s'est fondé à Buenos-Ayres. A Rio-de-Janeiro, une propagande acharnée grandit contre nous, ouvertement, malgré les efforts d'un général Ximenes de Villeroy ou d'un Medeiros e Albuquerque qui, dans le monde militaire, politique et littéraire, demeurent nos défenseurs autorisés. Une Ligue pour les Alliés s'est bien constituée, mais qu'elle est faible devant l'organisation des Boches !

C'est nous-mêmes qui avons fourni les armes à l'ennemi ou du moins qui lui avons donné le champ libre. En effet, nous avons mobilisé tous les Français du service auxiliaire, qui se trouvaient à l'étranger. Or, ceux qui ont obéi à cet ordre, ce sont des bons Français, ceux qui aimaient leur pays, ceux qui, par leur caractère, leur situation et leur énergie nous représentaient le mieux. Car les autres, les rebuts des colonies françaises que nous connaissons tous, faillis, réfractaires et contumaces, se sont bien gardés de répondre à l'appel. Ils sont restés attachés à leurs entreprises. D'autres, tièdes ou habiles, se sont fait exempter ou réformer. Vous vous doutez bien que, dans les petites villes du Pérou ou de la Patagonie, que dans l'Amérique du Nord comme dans l'Amérique du Sud, que dans le Far-West comme dans la Pampa, les médecins étrangers chargés de la visite d'un homme dont ils ne connaissent souvent ni la langue ni les intérêts ne se montrent ni difficiles, ni toujours incorruptibles ! Ceux des Français qui sont venus rejoindre nos armées, à leurs frais, l'ont fait, poussés par un patriotisme éprouvé. Je connais un jeune inspecteur des Mines d'or de Poto (4.000 mètres au-dessus de la mer) qui a supporté deux jours de mulet pour venir à Arequipa, puis, de là, s'embarquer à Callao pour la France et qui a été déjà blessé deux fois et décoré sur le champ de bataille. D'autres sont venus de Parana, de Punta-Arenas, etc...

C'étaient des ingénieurs, des éleveurs, des « estancieros ». Précisément, en ce moment où l'on parle de viandes frigorifiées, on eût dû avoir recours aux connaissances techniques de ces Français. Cependant que M. A., arrivé de Patagonie, est garde-mites dans une station-magasin de la 18^e région, M. G. devient auxiliaire détaché dans une préfecture. Tous deux possèdent de 20 à 30.000 têtes de bétail, sont versés dans toutes les questions d'élevage : on leur fait compter des capotes ou copier des états d'allocation.

Le prix des auxiliaires

Nous avons payé de 400 à 800 francs de frais de voyage pour fournir aux députés de l'intérieur des secrétaires ou des plantons. Nous avons amputé des meilleurs de ses membres nos débilés coloniaux françaises à l'étranger. Des « estancieros », des raffineries, des usines, des collèges prospères ont dû être fermés à la suite de cette mobilisation. Mais fermer un collège français, en pays neutre, en ce moment, équivaut à une défaite politique. Fermer un collège pour gagner un auxiliaire !

Le prix des auxiliaires

Trouve-t-on que nos consuls en aient trop d'auxiliaires civils, eux ? On aurait, peut-être, pu mobiliser ces Français sur place et les mettre à la disposition des consulats ou des légations, au lieu de les envoyer à Lodève ou à Castel-Sarrasin !

Le commerce allemand continue par la Hollande et les Etats-Unis avec l'Argentine et le Brésil. C'est le libraire Brock... qui fournit les livres de Marcel Prévost et de Paul Bourget aux habitants de Bahia ou de Sao-Paulo.

Le commerce allemand continue par la Hollande et les Etats-Unis avec l'Argentine et le Brésil. C'est le libraire Brock... qui fournit les livres de Marcel Prévost et de Paul Bourget aux habitants de Bahia ou de Sao-Paulo.

Le commerce allemand continue par la Hollande et les Etats-Unis avec l'Argentine et le Brésil. C'est le libraire Brock... qui fournit les livres de Marcel Prévost et de Paul Bourget aux habitants de Bahia ou de Sao-Paulo.

LES PERTES DES PROPRIÉTAIRES

L'équité veut que l'on recoure, pour réparer les pertes des propriétaires, au système de la répartition au marc le franc.

D'un côté la masse des loyers perçus, effectivement payés ; de l'autre côté, la masse des loyers à percevoir, c'est-à-dire des loyers tels qu'ils devraient être normalement et intégralement perçus. Ces masses seraient établies pour tout l'ensemble d'une région ou pour tout un département. Pour chaque terme venant successivement à échéance, la comparaison des deux masses obtenues, la division l'un par l'autre de leurs deux chiffres globaux, établissent alors à quelle fraction centésimale, à quel « marc le franc » équivaut, ressort le franc de loyer à percevoir.

Bien entendu, ce système nécessite, par quartiers ou foyers d'immeubles, des commissions chargées de la totalisation parcellaire et chargées, en même temps, d'arbitrer la situation de tous les locataires, quels qu'ils soient et quel que soit le taux de leur loyer, qui prétendent, ou bien ne rien payer, ou bien ne payer que partiellement ; commissions qui s'efforceraient de faire verser à la masse le maximum équilibré, exigible.

Métons alors, pour fixer un exemple, qu'après la totalisation générale, régionale ou départementale, le franc de loyer normal, exigible, vienne à ressortir, pour l'un quelconque des termes de cette période de guerre, à 0 fr. 65. Les propriétaires qui, pour ce même terme, auraient touché intégralement leurs loyers, qui auraient reçu, par conséquent, 1 franc net par franc exigible, seraient débiteurs envers la masse de 0 fr. 35 par franc ; ceux qui n'auraient touché que 0 fr. 42 par franc exigible, seraient créanciers de la masse de 0 fr. 23 par franc, etc., etc.

La Roumanie se ravitaile

On ne sait pas encore si la Roumanie... marchera et pour qui, mais elle se prépare activement. En tout cas, elle achète des chaussures. Pour le prix de seize pesetas, elle vient d'acquiescer 40.000 paires de brodequins de marche, d'ailleurs refusés par l'Intendance française, et la légation de Roumanie vient de conclure un marché de 100.000 autres paires de brodequins avec un nommé Gim... de Barcelone.

Des courtiers roumains achètent, d'autre part, tous les pores français que nous avons laissés filer en Espagne, au début de l'automne et de l'hiver.

Il est très possible que les cochons n'aient pas la même destination que les chaussures et que les premiers soient destinés à quitter le pays que fouleront les seconds !

Mais pourquoi donc la Roumanie, qui a tant de cuir, achète-t-elle des chaussures en Espagne ?

On nous écrit :

Les contributions et leur perception

C'en est déjà fini des procédés courtois du fisc pour obtenir le paiement des impôts. On revient aux pratiques brutales.

J'ai fait une demande de dégrèvement. Elle a — bien entendu — été rejetée malgré qu'elle fût des plus légitimes. Mais voici qui est mieux. La décision de rejet est du 27 septembre 1915. On me l'a transmise par une lettre datée du 28 décembre et cette lettre ne m'a été adressée que quinze jours après sa date. Je l'ai reçue le 13 janvier en même temps qu'une sommation avec frais.

Une solution originale du problème des loyers

C'est la seule, nous écrit-on, qui donne satisfaction aux deux parties. Voici la loi qu'il faut voter :

Article premier. — Pendant toute la guerre et les deux trimestres qui suivront celui dans le cours duquel aura lieu la signature de la paix, tous les locataires, quels qu'ils soient, mobilisés ou non mobilisés, sont exonérés du paiement des termes de leur loyer et les propriétaires n'ont aucun recours contre leurs locataires pendant toute cette période. (Exception faite pour certains fonctionnaires et les locataires des villas et des châteaux.)

Article 2. — Les propriétaires qui feront par devant le juge de paix une déclaration sérieusement contrôlée sur les états des percepteurs de ce qu'ils perdent, du fait du non paiement des loyers, recevront des bons représentant également pour tous ou 50 0/0 ou 35 0/0 ou 25 0/0 de ces pertes.

Article 3. — Ces bons négociables et remboursables par des tirages au sort dont la durée sera à déterminer, mais non productifs d'intérêts (les propriétaires n'en paient jamais pour ce qu'ils reçoivent d'avance) seront gagés sur le produit d'une taxe qui sera établie spécialement, à cet effet,

sur le montant du loyer que paye chaque Allemand dans son pays.

Nous serons vainqueurs, c'est certain et c'est indiscutable, c'est donc nous qui dicterons les conditions de paix ; réglons donc cette insoluble question des loyers sur le dos de nos ennemis, ce sera de bonne guerre.

Les locataires qui paient

Si des groupements se sont formés pour la défense des propriétaires et des mauvais locataires, il n'y a personne qui ait pris la défense des bons locataires, les plus nombreux, certes, et qui, après la guerre, vont se trouver entre l'enclume et le marteau. Ces derniers, qui ne demandent rien, qui ne disent rien actuellement, pourraient bien la trouver mauvaise et se plaindre amèrement lorsque, après la guerre, par le jeu du choc en retour de tous les moratoria, les prix des loyers se trouveront fatalement plus élevés. C'est alors qu'apparaîtront, claires comme le jour, les responsabilités des députés, car quel est celui qui pourra forcer l'épargne, petite ou grande, à bâtir ?

La question des loyers

On nous parle beaucoup du propriétaire qui ne touche pas, et du locataire qui ne paie pas. Mais on ne parle pas assez du locataire qui paie.

C'est cependant lui qui est le plus intéressant. Le plus souvent entre lui et celui qui ne paie pas il n'y a qu'une différence, c'est qu'il est doté d'une autre morale et d'un autre sentiment de l'honneur que le second.

Je sais bien que pour beaucoup, à cette heure où la morale a fait une chute singulière, honnêteté est synonyme de naïveté. Et c'est probablement la raison pour laquelle on voudrait faire payer au locataire qui paie le loyer de celui qui ne paie pas.

Eh bien, non. Les locataires qui paient doivent s'unir, se lier pour exiger qu'ils ne paieront rien des impôts que l'on devra forger ou de l'emprunt que l'on devra faire pour payer les loyers qui ne l'ont pas été.

Est-ce que l'Etat leur paiera les 30 0/0 qu'ils perdent actuellement sur le capital de leurs valeurs, les coupons qu'ils ne touchent pas ? L'Etat indemnise-t-il certains commerçants, comme ceux qui vendent des objets de luxe, des bénéfices qu'ils ne font pas et de leurs pertes ?

LES MAUVAIS SAMARITAINS

En janvier 1915, le service de santé passait avec M. Cordier, directeur de la maison Mathieu, instruments de chirurgie, 123, boulevard Saint-Germain, un marché aux termes duquel il s'engageait à lui fournir, notamment, 220 lanternes au prix de 6 fr. 70 pièce.

Le premier échantillon, fourni le 17 mars, ne fut pas accepté parce qu'il pesait 70 grammes de moins que la lanterne type ; mais quelques semaines après, le 19 avril, M. Cordier ayant présenté une nouvelle lanterne, elle fut acceptée. Le 14 mai, il livrait donc les quarante premières lanternes ; elles avaient le poids exigé.

Cependant, le service de santé constatait que les lampes de cuivre que contenaient ces lanternes fléchissaient sous le pouce. Des doutes naquirent dans l'esprit des officiers. Pressant une fraude, la commission fit dessouder une de ces lampes et constata que, pour obtenir le poids réglementaire, le fournisseur avait coulé de l'étain à l'intérieur.

L'affaire fut déferée à la justice militaire. M. Cordier, à l'instruction, prétendit ignorer ce détail, et accusa formellement son fournisseur, M. Schocher, d'avoir introduit cet étain à son insu. L'officier instructeur émit l'avis qu'il n'y avait pas fraude, parce que le cuivre manquant en ce moment et que l'étain coûtait aussi cher.

Néanmoins, le gouvernement militaire de Paris donna l'ordre de poursuivre et c'est ainsi que MM. Cordier et Schocher comparaissent, hier, devant le troisième conseil de guerre.

M^e Simon Juquin plaideait pour M. Cordier, qui a été condamné à six mois de prison et cent francs d'amende. M. Schocher, qu'assistait M^e Michon, s'est vu accorder les circonstances atténuantes et a été condamné à deux mois de prison et 75 francs d'amende.

A l'Académie des Sciences morales

Dans sa séance d'hier, l'Académie des Sciences morales et politiques, ayant à élire un correspondant pour la section de législation, droit public et jurisprudence, a choisi, à l'unanimité, M. Vesnitch, ministre de Serbie et Paris.

Juriconsulte et historien, titulaire d'une chaire à l'université de Belgrade, M. Vesnitch s'est préparé à la diplomatie par l'étude du droit international et on lui doit de nombreux travaux ayant trait aux questions les plus diverses de la jurisprudence.

Le Théâtre aux armées

« Le Théâtre aux Armées », l'œuvre fondée par M. Emile Fabre, administrateur de la Comédie-Française, avec l'agrément de M. le ministre de la guerre et du généralissime, donnera prochainement sa première représentation sur le front.

Les idées qui passent...

Les regardants

A propos de ces Suédois équivoques, M. Clemenceau (*l'Homme enchaîné*) passe en revue les neutres, qu'il appelle « les regardants ». Ils n'ont pas été brillants, ces neutres.

Quand le droit était si clair, écrit-il, quand la violation la plus brutale en était si outrageusement manifeste que le Boche bochissime se trouvait hors d'état de la contester, qui donc, des Etats neutres, des Etats regardants, a élevé la voix pour invoquer simplement son propre droit imprescriptible lésé, outragé, aboli, dans le droit du prochain ? Aucun.

Leur excuse ? si ce mot peut être prononcé. Jusqu'à la victoire de la Marne, ils ont tous crié à la victoire de Guillaume II, et, d'une résolution unanime, qui ne sera pas un titre d'honneur dans l'histoire, ils ont humblement accepté leur propre défaite dans la nôtre, avant même qu'elle fût réalisée. Qu'ils n'aient point eu l'audace d'agir, cela peut se comprendre. Mais le simple courage de parler ! Qui sait si cet universel mutisme muet au premier devoir de la conscience humaine ne sera pas le fait capital sur lequel se jugera notre temps ? Superbes énergies de pensée, suivies d'un effondrement des activités morales.

La victoire par les armes

Et non par le blocus. Vous connaissez la thèse Aulard-Henry Bérenger. Le Rappel s'y rallie :

On comprimerait l'Allemagne par le blocus. On la fatiguerait économiquement et financièrement avec le temps. C'est exact. Mais pour la vaincre, pour la terrasser, pour la briser, il ne faut attendre que le concours de nos soldats.

C'est par l'épée que l'Allemagne périra. Et M. Henry Bérenger (*Paris-Midi*) pose, dans l'ordre des problèmes d'offensive, ces questions passionnantes :

Qui inventera le petit canon portatif d'infanterie avec lequel pourront être brisés les obstacles de l'assaut dans l'assaut lui-même ?

Et qui, une fois trouvé ce canon ultra-mobilité d'infanterie, le fera fabriquer par milliers pour nos bataillons et nos régiments de ligne ?

Qui, en même temps, multipliera derrière nos lignes les petits chemins de fer de campagne, au moyen desquels les réserves pourront arriver en temps utile sur le point de percée avec leurs munitions et leur matériel de combat ?

Qui, enfin, organisera la mise en œuvre de nos mitrailleuses dans l'offensive, de façon à balayer les troupes dont notre canon d'infanterie aura simultanément détruit les abris et les obstacles ?

Les torpillages

Toutes les précautions sont-elles prises pour lutter efficacement contre les pirates ? Cette grave question est examinée par l'amiral Degouy dans les *Annales* :

On peut, on doit même, en présence de catastrophes répétées, aller plus loin, et exiger des compagnies de navigation qu'elles prennent toutes mesures jugées utiles par les experts navals pour augmenter la « stabilité après avaries » causées par l'explosion d'une torpille. Que, si l'on ne peut sauver le navire, on ait au moins le temps d'organiser le sauvetage du personnel. Le *Persia* a coulé en cinq minutes ! Que faire en cinq minutes ?... Mais, de plus, le malheureux paquebot avait pris tout de suite une inclinaison telle qu'on ne put mettre à l'eau et maintenir à flot que trois embarcations. C'est cette bande extraordinaire et immédiate qu'il faut prévenir. On le peut, à la vérité par des moyens qui diminuent la vitesse ; mais les installations dont il s'agit ne sont pas nécessairement permanentes, et il est possible de ne les appliquer au bâtiment considéré que pour une partie du trajet.

Enfin, il est nécessaire qu'il y ait sur le pont d'un grand paquebot, sinon des ra-

L'affaire des fausses réformes

Pendant trois longues heures, le capitaine Bouchardon, rapporteur près le troisième conseil de guerre, continuant son enquête dans l'affaire des fausses réformes, a confronté Garfunkel avec les personnes considérées comme suspectes d'avoir bénéficié de réformes ou de mises en service auxiliaire, par les bons offices des docteurs inculpés, mais à la charge desquelles il a été impossible de relever une manœuvre frauduleuse. Comme pour les précédentes confrontations, celles d'hier n'ont donné aucun résultat.

Puis le capitaine Bouchardon a mis en présence Garfunkel et le docteur Lombard. Ce dernier n'a opposé aux dénégations de l'ancien mandoliniste que des faux-fuyants et invoqué que des absences de mémoire. Du reste, c'est le système adopté par le docteur depuis les débuts de l'instruction. Chaque fois qu'il se trouve acculé à un fait précis, il invoque son manque de mémoire, se fatigue extrême, mais jamais il ne donne un démenti formel à son accusateur qu'il tient à ménager.

RÉPONSES

QUESTIONS DIVERSES

Bedouet. — Vous êtes parfaitement en droit de refuser la proposition de votre propriétaire, mais vous en exagerez la noirceur.

Dicudonné. — Quel est votre loyer ? C'est le renseignement essentiel.

deux de forte dimension (ce ne serait pas possible, pratiquement), au moins des « épaves préparées ». Lord Montagu de Beauchamp, un des naufragés du *Persia*, raconte qu'il n'y avait pas une épave où l'on pût s'accrocher. Voilà bien de l'insouciance. Y avait-il seulement des ceintures de sauvetage ? Peut-être ; mais on n'avait pas pensé à les faire revêtir aux passagers pendant la traversée des parages dangereux. On se croyait assuré d'en être quitte pour marcher vite. Hélas ! la torpille va bien plus vite qu'un paquebot !

Le "Comité de Salut public" et le Contrôle

M. Gustave Hervé (*la Victoire*), commente la séance de la Chambre où MM. Accambray et Brizon ont réclamé avec un succès mitigé le contrôle des parlementaires aux armées. Ce contrôle lui paraît viable, sous certaines conditions. Mais il se rebiffe contre le Comité de salut public demandé par M. Clemenceau :

Je ne crois pas que la situation soit militairement et politiquement assez mauvaise pour justifier, quant à présent, l'institution d'un Comité de Salut Public, dont le seul nom détonne, tant que nous pratiquerons l'Union sacrée. Et je ne crois pas que les parlementaires et le Parlement aient reconquis encore assez de prestige et d'autorité morale — ça viendra, je l'espère — pour exercer les redoutables fonctions de représentants aux armées.

M. Léon Balfry (*l'Intransigeant*) dit, avec sa coutumière netteté, leur fait aux « honorables » :

Parlementaires, oui, vous avez fait des fautes dans le passé, et on tient compte que dans votre zèle à vouloir contrôler, diriger la guerre, il y a un peu de remords et une volonté patriotique que personne n'a le droit de vous contester. Mais ne sentez-vous pas que l'heure est dangereuse pour manifester votre initiative souvent mal ordonnée et turbulente ? Que les commissions parlementaires agissent, vérifient, enquêtent, à la bonne heure ! Mais la publicité de la tribune ne peut être réservée qu'à des paroles d'espoir et de réconfort. L'Union sacrée, essayons de la porter dans nos cœurs. S'il nous en coûte un sacrifice, c'est bien le moins que nous, les civils, nous donnions quelque chose quand les soldats sacrifient tout.

La messe du cuistot

Voici une anecdote qui pourrait — à tort — passer pour « anticléricale » si elle n'était contée dans *l'Echo de Paris* par M. René Bazin dont nul ne saurait mettre en doute les sentiments pieux. L'histoire est charmante. Jugez-en :

J'ai connu un cuistot, écrit M. Bazin, qui s'était attardé un matin, dans les lignes voisines de l'ennemi. C'était un dimanche. Il causait avec des amis, assis sur une banquette de terre, n'ayant pour paysage qu'une paroi à pic de glaise et de cailloux, à portée de la main ; jovial malgré cela, et oubliant l'heure. Un soldat prêtre passa et, reconnaissant cette face de vieil enfant, et cette barbe rousse que le rire séparait en dix mèches :

— La bonne rencontre ! Je parie que tu me répondras bien la messe ?

— C'est pas de refus ; mais il y a longtemps, il y aura de l'erreur.

— Viens tout de même, je te soufflerai. Ils allèrent dans la « cagna » où brûlaient déjà deux bougies, fichées dans des fusées d'obus. Au commencement, le cuisinier retrouva seul quelques réponses en latin, il en répéta d'autres, qui lui furent suggérées. Mais, après l'évangile, quand il dut prendre les deux fioles remplaçant les burettes, l'une de vin, l'autre d'eau, il se troubla, ne sachant laquelle offrir d'abord à l'officiant, et il eut beau chercher dans sa mémoire, il n'y trouva point de souvenir. Alors, se penchant, et le plus poliment du monde, il demanda :

— Dis donc, vieux, c'est-il la flotte ou le pinard qu'on te passe le premier ?

LA VIE CHÈRE

Le marché en général a manifesté, hier, aux Halles Centrales, une légère tendance à la baisse sur quelques catégories de viandes, sur les poulets, et surtout sur les poissons, dont quelques-uns ont accusé une diminution de prix de cinquante centimes le cent.

VIANDES	Le kilo
Pot-au-feu	1,20 à 1,70
Aloyau entier	1,80 à 2,80
Veau entier	1,80 à 3,40
Epaule de veau	1,80 à 2,20
Mouton entier	1,70 à 2,90
Gigot	2,40 à 3,60
Ragout de mouton	1,20 à 1,60
Porc entier	2,40 à 2,90

VOLAILLES	Le kilo
Poulet	3,50 à 4,40
Lapin	2,70
Oie	2,50

POISSON	Le kilo
Cabillaud	1,25
Carrelet moyen	1,00 à 1,75
Congre	1,00 à 1,75
Raie	1,35 à 1,50
Hareng français, le cent	15,00
Maquereau	1,50 à 2,50

BEURRE	Le kilo
Cours moyen général	5,20

DERNIÈRES NOUVELLES

M. Venizelos est gênant

Le Dr Eiselberg, chirurgien viennois à 1.500 couronnes le coup de lancette et par conséquent prince de la science, fut appelé dernièrement à Athènes et l'on a dit que c'était pour tâter le pouls du roi. Or, il ne fit à Constantin ni coupe ni piqûre ; il se contenta de lui examiner la langue et ne la trouva chargée que de discours ; c'est pourquoi la visite coûta au peuple grec cinquante mille drachmes seulement.

N'ayant, en qualité de médecin, rien à faire qu'à percevoir les honoraires, le docteur employa son temps en qualité de reporter, c'est-à-dire de rapporteur, mais dans l'acception policière du terme.

Le sens de son rapport est que M. Venizelos n'a pas cessé d'être dangereux ; sa popularité n'a pas décliné ; son influence sur les masses est toujours très grande. Mais ce n'est pas tout : M. Venizelos conspire ; il a des intelligences avec les puissances de l'Entente. La Grèce entière le sait, le roi le sait, et M. Eiselberg, qui le sait pareillement, sait aussi que le roi le sait. Sans doute, le roi est éclairé ; sans doute, il possède des sympathies vives dans l'armée ; mais ni ses lumières, ni sa volonté, ni les appuis militaires, ni l'aide des influences allemandes ne peuvent prévaloir contre M. Venizelos, vrai maître et seul maître de la politique du pays qui le suit aveuglément, ne connaît que lui, n'écouterait d'autre commandement que le sien, quand M. Venizelos jugera bon de commander.

Que faire donc ? M. Eiselberg ne conclut pas, il réfère, il diagnostique ; mais son diagnostic est conditionné de telle manière que la conclusion sort toute seule ; or elle est manifestement chirurgicale. Car du moment que le roi, les mamelouks et les Allemands ne peuvent pas venir à bout de M. Venizelos, il faut que la science s'en mêle : il faut que cette affaire soit résolue à l'hôpital.

Ainsi en a décidé le maître chargé de la seule expertise du cas : coût d'icelle, cinquante mille drachmes, ce qui est de bon augure pour l'exécution. Pour l'amour de Dieu et de la Grèce, Monsieur Venizelos, prenez garde à vous. — ACHILLE PLISTA.

Dépêches particulières

de l'Œuvre

Les Alliés et la démobilisation grecque

Athènes, 29 janvier. — Les légations des puissances alliées, à Athènes, ont communiqué ce matin à la presse, la note collective que voici :

« Afin d'éviter tout malentendu relativement aux assertions d'après lesquelles le maintien de la mobilisation de l'armée grecque serait voulu par les puissances de la Quadruple-Entente, les légations alliées sont autorisées à déclarer que, dans la pensée de leurs gouvernements, c'est à la Grèce seule qu'il appartient, en s'inspirant uniquement de ses intérêts propres, d'apprécier si elle doit garder ou non, dans les circonstances présentes et en considération d'éventualités proches, son armée mobilisée. »

Deux ministres anglais à Paris

Le ministre des munitions d'Angleterre, M. Lloyd George, accompagné de son collègue, M. Bonar Law, ministre des colonies, est venu à Paris conférer avec M. Albert Thomas, sous-secrétaire d'Etat de l'artillerie et des munitions.

La conférence avait pour objet les fabrications et le programme d'armement commun aux Alliés.

Deux réunions ont été tenues : l'une le matin, au ministère de la guerre, avec les représentants des états-majors ; l'autre, l'après-midi, au sous-secrétariat d'Etat, avec les techniciens de l'artillerie.

Dans la soirée, les ministres anglais ont été reçus par le président du Conseil, avec lequel ils se sont entretenus des résultats de ces deux réunions.

Aperçu des opérations militaires italiennes

Le département italien de la Guerre publie un long et intéressant exposé résumant les résultats obtenus. Nous en reproduisons l'extrait suivant :

« Sur le moyen Isonzo, nous avons établi une forte tête de pont à l'est de Plava. « Par l'occupation d'une grande partie des hauteurs à l'ouest de Gorizia, nous avons enlevé sa valeur à cette formidable tête de pont et rendu inhabitable la ville, autrefois centre de ravitaillement et abri pour les troupes autrichiennes. »

« Nous avons chassé l'adversaire de toute la vaste et populeuse plaine de la rive droite de l'Isonzo et, après avoir traversé ce fleuve, nous avons brisé les puissantes lignes bâties le long de la lisière du Carso en nous établissant solidement sur ce plateau. »

« L'ennemi, ne pouvant pas nier nos succès, s'est borné à affirmer que la lutte se poursuit sur les positions qu'il a choisies pour sa défense, mais il a cru prudent de ne pas avouer le recul graduel de sa ligne de résistance. »

AUTOUR DE SALONIQUE

Les Alliés à Karabournou

Salonique, 28 janvier. — Le débarquement des détachements de marins italiens, anglais, russes et français des navires en rade, qui a eu lieu ce matin, dans la péninsule de Karabournou, s'est effectuée sous la protection des canons des navires.

Les détachements ont occupé la forteresse grecque dominant la rade et dont la garnison n'a offert aucune résistance. Mais le commandant, obligé de l'évacuer, a formulé une protestation.

Pendant ce temps, de l'infanterie française entourait la forteresse du côté de terre.

Cette action des Alliés a été dictée par des raisons stratégiques ; il n'est pas désirable que la forteresse soit dans d'autres mains que les leurs. On a, d'autre part, des raisons de croire, qu'un sous-marin allemand se ravitaillait près de cette côte.

On se rappelle en effet que le navire anglais *Norseman* a été torpillé par un sous-marin allemand près de la pointe de Karabournou dans les eaux territoriales grecques. C'est pour empêcher le retour de pareils faits que la pointe de Karabournou a été occupée.

[On retiendra certainement comme offrant un intérêt tout particulier la participation des Italiens à cette opération.]

Turcs et Bulgares contre Salonique

Pétrograd, 29 janvier. — Le *Norvici Vremia* tient de bonne source diplomatique que l'armée turque réunie en Bulgarie et en Thrace, et comptant 150.000 hommes, se joindra à l'armée bulgare qui occupera le front Monastir, Guevgueli, Doiran, Stroumitza, Petritz.

L'armée turque attaquera Salonique par le nord-est, tandis que les Bulgares et les Allemands marcheraient sur la ville par le nord-ouest.

Arrestation à Rethymno

Athènes, 29 janvier. — D'après des informations des journaux, un bâtiment français a débarqué à Rethymno un détachement de marins qui, sous le commandement d'un officier, s'est rendu à l'hôtel Arcadi et a procédé à l'arrestation d'un Allemand employé du consul d'Allemagne à Candie.

Nos avions bombardent le camp de Pazarli

Salonique, 28 janvier. — Les avions français ont effectué hier un magnifique raid sur le camp bulgare-allemand à Pazarli, au nord-ouest du lac Doiran ; ils ont provoqué une grande panique ; les dégâts causés sont considérables.

Les avions sont rentrés indemnes.

Les incidents de Lausanne

Les dépêches de Suisse nous fournissent sur ces incidents d'abondants détails et des citations de journaux aussi intéressantes que copieuses. En nous orientant de notre mieux parmi ces multiples éléments d'information, nous arrivons à un certain nombre de constatations.

D'abord, les dépêches reviennent avec insistance sur le caractère douteux des effectifs les plus agissants des manifestants :

« A 9 heures, quelques manifestations isolées dues à des éléments interlopes... A 9 heures et demie, une centaine de ces individus touchés... Aux abords de la rue Pichard, des attroupements de gens suspects ont opposé quelque résistance aux agents... A 11 heures un quart, on fit jouer les pompes avec succès, mais l'agitation a continué jusqu'après minuit. La foule était composée de deux éléments bien distincts : ces bourgeois et des curieux très nombreux, et au milieu d'eux, des gens tordus qui paraissent obéir à un mot d'ordre mystérieux. »

Secondement, toute la police est sur pied, un bataillon amené de Morat la renforce ; le colonel commandant de place s'établit à l'hôtel, au centre de la ville ; le colonel commandant le 1^{er} arrondissement territorial, le syndic, le directeur de la police, le commandant des pompiers restent en permanence à proximité ; le généralissime s'est transporté à Morat d'où est parti le bataillon réquisitionné, et il a harangué les troupes avant leur départ.

Bref, en considérant ce va-et-vient expressé, on est convaincu que les hautes autorités suisses ont été beaucoup moins émus du bombardement de la Chaux-de-Fonds par des aviateurs que de l'escapade du petit garçon de vingt ans qui a ôté le drapeau du consulat allemand.

Evidemment parmi les personnages qui gouvernent en ce moment, il en est qui jugent en toute candeur et sincérité que la différence des deux affaires est grande, car, à leur sens, les Allemands ne peuvent pas avoir tort, personne ne saurait avoir raison contre les Allemands, et manquer de déférence aux Allemands est un acte cent fois pire que le sac de Louvain, à plus forte raison que le lancement de sept bombes sur un territoire de catégorie inférieure comme celui de la Suisse romande.

Les autres sont des timorés : ils sont terrifiés de ce qui va se dire et s'écrire ; ils ne pensent qu'à se couvrir et à réparer le mal qu'ils jugent énorme en étalant du zèle, du zèle, du zèle. Ce sont aussi des timorés, ceux qui ne voient que des gens louches et suspects parmi les manifestants. Admettons que les éléments louches se soient mis de la partie. Admettons — ce qui paraît probable — que les émissaires allemands aient mené toute l'affaire, il n'en est pas moins injuste de qualifier si durement le brave petit peuple qui donne dans le piège parce qu'il est simple, mais aussi parce qu'il n'arrivera jamais à concevoir qu'on doive le respect au drapeau d'une nation de brigands et d'assassins.

Nous voyons du reste que les journaux de Genève ne sont pas tellement disposés aux prostrations humiliées. Une incartade a été commise et voilà tout. Suggère-t-on non par les agents allemands, elle n'a jamais été commise sans le scandale des Wolfenwyl-Egli, qui est, lui, un gros scandale et non une gamineerie mais qui n'a pas fait courir à toutes jambes colonels et généralissimes, parce qu'il ne lésait que la France.

Les Russes progressent

Communiqué russe

Front du Caucase. — Dans la région du lac de Touloum, nos troupes progressent. Au nord de la chaîne de montagnes de Doumloutag, dans la région d'Erzeroum, nous avons délogé les Turcs d'une série de points habités.

Une tentative des Turcs pour progresser vers la vallée de la Passine supérieure, à l'est d'Erzeroum, a été arrêtée par le feu de notre artillerie, qui est sortie en position découverte.

Dans tous les combats, nous faisons prisonniers des détachements d'Askaris et de Turcs.

Nous continuons la poursuite des troupes turques qui occupaient la région de Khysskaly.

Par endroits, nos troupes marchent sur une couche de neige de deux saignes d'épaisseur. — (Havas.)

VILNA EN FLAMMES

Pétrograd, 29 janvier. — Depuis quelques jours, Vilna est la proie des flammes qui dévorent les quartiers dont les maisons sont construites en bois.

LES AUTRICHIENS EN ALBANIE

Brindisi, 29 janvier. — Le port de Saint-Jean-de-Médua, devant lequel sont parvenues des patrouilles autrichiennes, n'est pas tombé encore au pouvoir de l'ennemi. Le port a, d'ailleurs, été complètement évacué par l'armée serbe, qui continue à se retirer sans encombre.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Front britannique occidental

Londres, 28 janvier (21 heures). — Tard dans l'après-midi d'hier, protégés par un violent feu d'artillerie, de mousqueterie et de mitrailleuses, les Allemands ont tenté une attaque d'infanterie contre le saillant de nos tranchées au nord-est de Loos. Cette attaque a été repoussée par notre feu.

La nuit dernière, la canonnade et la fusillade allemandes ont été actives à l'est d'Armentières. Notre artillerie a riposté.

Aujourd'hui, les Allemands ont fait éclater une mine à Pricourt et une autre à l'est de Cuiuchy, sans causer de dégâts. De notre côté, nous avons fait éclater une mine à l'est de Givenchy.

L'artillerie allemande a été très active contre nos tranchées au nord de Maricourt, entre Loos et le canal de La Bassée, à l'est d'Armentières et au nord de Wylschaeete.

Nous avons riposté, endommageant les tranchées allemandes sur de nombreux points.

Frontière occidentale d'Egypte

Londres, 28 janvier. — On communique les détails officiels suivants sur le combat livré le 23 janvier à la frontière occidentale d'Egypte.

Ce ne fut qu'à l'aube du 23 janvier que l'ennemi a eu vent de l'approche de nos troupes. Des déserteurs arrivés à Marsa-Matru rapportent que les pertes des Senoussis sur un seul flanc dépassaient le total des pertes du combat du 25 décembre. Ces pertes comprennent quelques officiers turcs.

LES OPERATIONS MILITAIRES

AU MAROC

Taza, 29 janvier. — Nos troupes, sous le commandement du colonel Simon, ont surpris le 27 janvier et détruit complètement le camp de l'agitateur Abd-el-Malek, et dispersé la harka de l'agitateur en fuite.

NOUVEAU CONVOI

DE GRANDS BLESSES

Lyon, 29 janvier. — Mercredi 2 février, à huit heures et demie du matin, arrivera à la gare de Lyon-Brotteaux, un nouveau convoi de grands blessés venant d'Allemagne et dont le rapatriement vient d'être décidé.

La surabondance des matières nous oblige à retarder d'un jour la suite de notre roman :

LA POILUE

UN DRAME PARISIEN

Le Parquet de Paris a fait exhumer, au cimetière de Mantes, le corps d'un avocat de la Cour d'appel, décédé le 29 novembre dernier dans des circonstances particulières, et procéder à l'autopsie.

Il s'agit de M^r Fichou. Il habitait précédemment 24, rue Berthollet, à Paris, qu'il quitta peu de temps avant sa mort pour aller s'installer à Septeuil, à douze kilomètres de Mantes.

Tombé malade, M^r Fichou reçut les soins du docteur Lesur ; surpris des symptômes de l'affection, le praticien le fit transporter à l'hôpital de Mantes. M^r Fichou ne tarda pas à y succomber.

L'autopsie, qui fut suivie d'une perquisition au domicile du défunt, a été motivée parce que la femme de l'avocat serait soupçonnée de l'avoir empoisonné.



Notez ceci :

Sous le patronage de S. A. R. Mme la duchesse de Vendôme, le journal *la Nouvelle Belgique*, paraissant à Paris, donnera le 10 février prochain, une matinée au théâtre du Gymnase, avec le concours de Mme Agnès Borgé, de l'Opéra, qui chantera *la Brabançonne* et *la Marseillaise*.

COURRIER DES THÉÂTRES

Aujourd'hui dimanche, 30 janvier, à 3 heures, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 16^e matinée nationale avec le concours de : Mme Montjovet, Mlle Paule Andral, de l'Odéon ; Mlle Juliette Mérovitch, M. Henri Rabaud, et l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire. Allocation de M. Emile Boutroux, de l'Académie française.

Get après-midi :

Opéra, 2 h. 30, Ouverture de *Polyeucte*, *Aida* (acte du Nil) ; *Mademoiselle de Nantes*, concert du XVIII^e siècle, avec danses ; *La Favorite* (4^e acte) ; Opéra-Comique, à 1 h. 30, *Werther*, *les Cadeaux de Noël* ; Comédie-Française, à 1 h. 30, *Horace*, *le Malade Imaginaire* ; Odéon, 2 h., *Charles II et Buckingham* ; théâtre des Champs-Élysées, à 2 h. 15, *la Damnation de Faust* ; Trianon-Lyrique, 2 h. 15, *Josephine vendue par ses sœurs* ; Concerts Rouge, à 3 h., *Symphonie* n^o 8 de Beethoven.

Même spectacle que le soir : à 1 h. 45, au théâtre de la Porte-Saint-Martin ; à 2 h., au Châtelet, à l'Ambigu et à l'Apollon ; à 2 h. 30, chez Réjane et à l'Opéra ; à 2 h. 30, à la Gaîté-Lyrique, au Vaudeville, au théâtre Antoine, aux Bouffes-Parisiens, au Palais-Royal, à l'Athénée, aux Variétés, à la Renaissance, au théâtre Sarah-Bernhardt, aux Capucines, aux théâtres Michel et Albert I^{er}, à Déjazet, dans les music-halls, cafés-concerts et cirques ; à 2 h. 45, au Gymnase, *Les Deux Vestales* ; à 3 h., au Grand-Guignol.

Ge soir :

Opéra-Comique, 7 h. 30, *Carmen* ; Comédie-Française, 8 heures, *l'Ami des Femmes* ; Odéon, 8 heures, *Charles II et Buckingham* ; théâtre Réjane, 8 h. 30, *Madame Sans-Gêne* ; Châtelet, 7 h. 55, *Les Exploits d'une Petite Française* ; théâtre Sarah-Bernhardt, 8 heures, *L'Aiglon* ; Porte-Saint-Martin, 8 heures, *Anna Kérénine* ; Ambigu, 8 heures, *Sherlock Holmes* ; Trianon, 8 h. 15, *Le Barbier de Séville*.

Gaité, 8 h. 30, *Vous n'avez rien à déclarer ?* ; théâtre Antoine, 8 h. 15, *La Belle Aventure* ; Apollo, 8 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson* ; Renaissance, 8 h. 30, *La puce à l'oreille* ; Palais-Royal, 8 h. 30, *le Poilu*, *Hortense* a dit : « J'm'en fous » ; Bouffes-Parisiens, 8 h. 15, *Kit* ; Variétés, 8 h. 30, *Miquette et sa mère* ; Gymnase, 8 h. 45, *Les Deux Vestales* ; Capucines, 8 h. 15, *En franchise*, *Oh ! Pardon* ; Vaudeville, 8 h. 15, *Cabiria* ; Cluay, 8 h. 30, *Ferdinand le Noceur* ; Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie* ; Grand-Guignol, 8 h. 45, *l'Angoisse*, *le Siège de Berlin* ; Folies-Bergère, 8 h. 30, *Jus-*

qu'au bouf ; Scala, 8 heures 30, *Tais-toi, méfies-tous !* ; Cigale, 8 h. 30, *L'Enfer des Revues* ; Concert Mayol, 8 h. 30, *Madame Bou-Dou Ba-Dou Bou !* ; Eldorado, 8 h. 15, *Pouchou, roi des dentistes* ; Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Un Bouchon* ; Gaîté-Rochouart, 8 h. 30, *C'est Mimi* ; Alhambra, Empire et Olympia, Nouveau-Cirque, à 8 h. 30, attractions ; aux Qu'Z'Arts, au Moulin de la Chanson, à la Pie qui Chante, à la Chaumière et au Cabigi, à 8 h. 45, revues et chansonniers.

AU PRINTEMPS

Lundi 31 Janvier
BLANC
Mise en Vente
A DES PRIX RÉDUITS
de Mouchoirs, Nappes, Serviettes et tous articles de lingerie dépareillés ou défraîchis pendant la Quinzaine de Blanc. Coupes et Coupons de Toile et Blanc de Coton.

ANNONCES GRATUITES

Monsieur instruit, 54 ans, valide, demande emploi de confiance n'exigeant pas d'écritures. S'adresser à M. Jules Mannesier, hospice de Conty (Somme).

Le gérant : ANTOINE KLEYNTJENS.

Soc. Anon. des Imp. WELHOFF et ROCHE 16-18, r. Notre-Dame-des-Victoires, Paris. E. ANCEAU, directeur.

NOS BROCHURES d'avant-guerre

On nous demande souvent s'il nous reste des brochures de l'Œuvre hebdomadaire, devenues aujourd'hui très rares et très recherchées. Il ne nous en reste qu'un très petit nombre de collections complètes, qui sont vendues cinquante francs.

Mais nous pouvons encore mettre à la disposition de nos lecteurs quelques-unes des brochures dans lesquelles, depuis six ans, c'est-à-dire depuis sa fondation, l'Œuvre hebdomadaire annonçait l'invasion allemande et démontrait inlassablement l'imminence de la guerre. Nous ne citons que pour mémoire celles de 1910, 1911 et 1912, qui ne figurent plus que dans nos collections complètes :

21 sept. 1911. — Les Allemands chez nous.

26 oct. 1911. — Comment les Allemands ruinent le commerce français.

12 oct. 1911. — La lâcheté suprême : céderons-nous le Congo ?

24 déc. 1911. — L'Allemagne au Palais-Bourbon.

11 juillet 1912. — On aura beau nous poursuivre, nous condamner, nous ne cesserons pas de dénoncer l'invasion allemande.

15 août 1912. — Sous la botte prussienne.

22 août 1912. — En France les Prussiens s'engraissent, pendant que les Bretons meurent de faim.

29 août 1912. — Guillaume tient sa poudre sèche.

5 sept. 1912. — Sais-tu, petit soldat, d'où vient la couleur de ton pantalon rouge ? D'Allemagne ! Et le bleu de ta capote est bien du bleu de Prusse !

17 oct. 1912. — « Made in Germany » — Comment les Allemands pourraient empoisonner Paris.

24 oct. 1912. — Comment les Prussiens préparent l'invasion dans l'Est.

7 nov. 1912. — Si la guerre éclate, sommes-nous prêts ?

19 déc. 1912. — Presque tous les jouets sont allemands.

Mais trente-cinq brochures de 1913 et 1914, dont voici les titres, forment une collection complète que nous pouvons envoyer à nos lecteurs qui nous en feront la demande, accompagnée d'un mandat de six francs :

6 février 1913. — Ce qu'on fait en France tandis que l'Europe mobilise.

13 février 1913. — La guerre sans fusils : la drogue allemande.

20 février 1913. — Les Allemands chez nous.

27 février 1913. — Des enfants, des soldats. — La question de vie ou de mort.

6 mars 1913. — Si la guerre éclate, sommes-nous prêts ?

13 mars 1913. — La défense nationale et la dépense nationale.

27 mars 1913. — Les Allemands chez nous. La guerre en octobre ?

3 avril 1913. — La France aux métèques.

10 avril 1913. — Le procès de la camelote allemande.

17 avril 1913. — Et tout cela fait marcher le commerce du fer (et du laiton).

1^{er} mai 1913. — Après le Congo, allons nous perdre l'Indo-Chine ? — Petites histoires de la question d'Orient, à l'usage des gens sérieux.

8 mai 1913. — La loi militaire : France d'abord !

15 mai 1913. — Les « intellectuels » et la Patrie : d'Hervé à Jaurès.

22 mai 1913. — La France n'est plus qu'une colonie allemande ?

5 juin 1913. — Le commerce allemand en France : les Prussiens menés en France. Plaidoirie pour l'Œuvre prononcée le 2 avril 1913 devant la neuvième Chambre, par M^r de Moro-Giafferri, suivie d'un répertoire alphabétique des maisons de commerce allemandes classées par spécialités.

26 juin 1913. — Les Allemands au Ministère de la Marine.

10 juillet 1913. — Les marchands de canons. Gaspillages : le scandale des « remontes ».

17 juillet 1913. — La guerre est-elle donc inévitable ?

31 juillet 1913. — La prochaine invasion. Texte des instructions secrètes données par l'Etat-Major aux officiers allemands commandant les troupes qui doivent occuper le territoire français.

7 août 1913. — Comment l'armée allemande prépare ses cantonnements en France : un avant-goût de l'invasion prochaine.

28 août 1913. — Après l'Alsace-Lorraine, après le Congo, va-t-on donner l'Aube à l'Allemagne ?

4 sept. 1913. — La défense nationale tributaire de l'Allemagne.

23 oct. 1913. — A la prochaine guerre, les Uhlans monteront nos chevaux.

1^{er} janvier 1914. — Une autre forme de l'invasion, la pornographie allemande.

15 janvier 1914. — Encore les Allemands chez nous !

22 janvier 1914. — Les Allemands chez nous : comment ils vident nos poches.

12 février 1914. — Taxons les Aubains : dans l'Université.

5 mars 1914. — Les Allemands chez nous : dans l'Université.

28 mai 1914. — L'affaire des poudres.

4 juin 1914. — L'affaire des poudres (suite).

18 juin 1914. — Les Allemands chez nous.

2 juillet 1914. — La France prussienne jouets d'Allemagne.